



VILLE DE
Pont
DE
Claix



Pont de Claix, le 19 janvier 2012

*Aux rédactions suite à la réunion de ce mardi 17 janvier 2012
en préfecture sur le lancement du PPRT de Pont de Claix :*

Vous avez été nombreux à faire un compte rendu de cette rencontre très importante pour la commune de Pont de Claix. Nous tenons à apporter un éclairage et-ou des informations complémentaires sur ce dossier. En effet, le PPRT est un enjeu crucial pour la commune.

D'abord parce que c'est un élément de sécurité pour les populations et les salariés du site ; ensuite parce que c'est sans doute une occasion de préserver l'emploi et réinvestissant dans l'outil industriel ; enfin car c'est une des conditions pour que le développement et l'aménagement de la commune puissent commencer.

Nous avons donc pris acte avec soulagement de la possibilité de réduire le périmètre de risque très largement. Le processus va durer presque 2 ans. Dans cet intervalle, les habitants vont être largement informés des périmètres et des enjeux.

Nous pensons qu'il est aujourd'hui prématuré de parler d'une quelconque expropriation sur le territoire Pontois sauf à considérer que le PPRT est déjà achevé, ce qui n'est pas le cas. C'est une logique traumatisante pour les habitants et c'est bien compréhensible. C'est pourquoi il faudra étudier les choses très finement. La municipalité continuera à travailler en collaboration avec les services de l'Etat et l'industriel pour qu'aucune expropriation n'ait lieu sauf si elle s'avère absolument nécessaire.

Quant à savoir si les projets urbains de la ville de Pont de Claix auront un effet ou pas, comme cela a pu être sous-entendu, sur les expropriations, cela doit être clairement affirmé : ce n'est pas le cas. Les projets urbains ont été conçus dans la perspective du PPRT et du PLU en cours d'élaboration et s'adapteront donc à ces 2 documents d'urbanisme, comme ils s'adaptent aujourd'hui aux logiques de la région urbaine grenobloise avec le SCOT.

Contact presse

*Philippe Serre, Directeur de cabinet, de la communication et des relations extérieures
tél. : 04 76 29 80 80 / 06 85 15 01 39*